

Services périscolaires



Le portail famille

Toutes les inscriptions et réservations aux **services péri- et extra-scolaires** se font via le **Portail Famille** (accueil du matin, pause méridienne-restauration, accueil du soir, étude surveillée, service post-étude, Centre de loisirs ALSH).

[Portail famille](#)

Organisation de la semaine dans les écoles

Semaine sur 4 jours dans les écoles : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Mercredi : voir la [rubrique Accueil de Loisirs](#)

Maternelle et élémentaire		Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Autorité responsable
Accueil du matin	7h30 – 8h20		Mairie
Cours du matin	8h30 – 11h30		Education Nationale
Pause méridienne	11h30 – 13h30		Mairie
Cours de l'après-midi	13h30 – 16h30		Education Nationale
Accueil du soir	16h30 – 19h00*		Mairie

Etude surveillée (Ec. élémentaire)	16h30 – 18h00	Mairie
Accueil post-étude (Ec. élémentaire)	18h00 – 19h00	Mairie

*Arrivée des familles à 18h45 maximum

Tarification : mise en place du taux d'effort

Ce mode de calcul favorise une meilleure équité sociale.

Avec une formule de calcul identique pour tous, les familles paient **un tarif proportionnel à leur revenu, encadré entre un tarif plancher et un tarif plafond.**

Les tarifs sont exprimés à partir d'une formule incluant un % du quotient familial (QF) de la famille.

Les familles doivent transmettre au service périscolaire de la Mairie la feuille d'imposition ou l'attestation CAF avant le 30 septembre de l'année en cours pour bénéficier de ces tarifs.

Sans ces documents, le tarif plafond sera appliqué. Voir les tarifs ci-contre.

Accueil du matin et du soir

Cet accueil est ouvert pour tous les âges mélangés.

Les familles y amènent leurs enfants quand ils le souhaitent.

Il est encadré par deux ATSEM, en salle d'animation maternelle. Des jeux calmes et une activité y sont proposés.

A 8h20, les enfants d'élémentaire sont dirigés vers la cour de l'école élémentaire, puis les enfants de maternelle sont accompagnés dans leur classe respective.

Restauration scolaire

Vos enfants sont accueillis dans le restaurant du groupe scolaire des Loges-en-Josas.

La SOGERES livre quotidiennement les repas en liaison froide.

Tous les menus de la semaine sont affichés et disponibles sur le Portail Famille.

Organisation de la pause méridienne

- **Adoption de règles de vie** établies par les enfants, les animateurs et la directrice de l'ALSH. Les règles de vie insistent d'avantage sur **l'hygiène** (lavage des mains contrôlé par les animateurs) ainsi que sur la **sécurité et le confort** (mise en place de pôles d'animation)
- **Ouverture d'une salle d'activités calmes** pour le dessin, jeux de sociétés, créations de bijoux, lecture...
- **Mise à disposition de matériel sportif** : badminton, mini-tennis, ping-pong, football, basket....

Etude surveillée

L'étude surveillée est un service de la commune pour les **élèves de l'école élémentaire**.

Il est encadré soit par des professeurs des écoles, soit par des agents recrutés pour ce service spécifique. Les enfants font leurs devoirs, l'encadrant veillant au bon déroulement de la séance.

Contact

Mairie - Direction Accueil de loisirs et périscolaire

-  Benjamin Lefebvre
-  [01 39 56 91 27](tel:0139569127)
-  [06 08 26 91 16](tel:0608269116)
-  blefebvre@mairieleslogesenjosas.fr

Ressources utiles

[Règlement-temps-periscolaires-et-extrascolaires_Les-Loges-en-Josas en vigueur en 2022/2023 390,66 Ko, pdf CM-2023-029_Fixation_tarifs_accueils_periscolaires 459,98 Ko, pdf Portail famille portail.berger-levrault.fr](#)

Sur le même sujet



Portail famille



Centre de Loisirs – ALSH

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)